

En 3 jours, 38 000 Français appellent leur député à soutenir un amendement pour stopper les dépenses dans les radars

Un amendement visant à supprimer les crédits alloués aux radars en 2020, soutenu par la Ligue de Défense des Conducteurs, sera soumis au vote des députés dans le cadre de la discussion du projet de loi de finances pour 2020. En 3 jours seulement, déjà plus de 38 000 Français ont appelé leur député à s'opposer à ces nouvelles dépenses pour les radars.

La Ligue de Défense des Conducteurs dénonce depuis des années l'inutilité des radars et le caractère contre-productif de la politique de répression menée par les gouvernements successifs, au détriment de solutions véritablement efficaces, comme l'entretien du réseau routier.

La preuve irréfutable de leur inefficacité a été faite en décembre 2018 : avec 60 % des radars hors service, le nombre de tués sur la route a été inférieur au même mois des années précédentes. Et depuis, la mortalité routière est restée stable, avec beaucoup de radars encore hors service.

Les données de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) permettent d'ailleurs de constater que les années qui possèdent les taux de disponibilité des radars les plus bas correspondent à celles qui ont la mortalité routière la plus basse.

Dans le même temps, l'état du réseau routier se dégrade de manière dramatique. Alors qu'en 2012, la qualité des routes françaises figurait en pole position du classement mondial, en 2019 elle dégringole à la 18ème place.

« L'entretien des routes est délaissé au profit des investissements dans les radars, qui rapportent chaque année des millions d'euros, sans améliorer les chiffres de la mortalité routière. Et si le gouvernement investissait plutôt pour l'entretien et l'amélioration du réseau routier ? », dénonce Nathalie Troussard, Secrétaire générale de la Ligue de Défense des Conducteurs.

Forts de ces arguments, la Ligue de Défense des Conducteurs et ses membres ont lancé une grande campagne pour appeler les parlementaires à s'opposer aux nouvelles dépenses pour les radars, notamment en soutenant l'amendement n° II-CF321, porté par le Député de la Loire Dino Cinieri et co-signé par 35 députés visant à supprimer les crédits alloués aux radars, et à ouvrir le débat sur l'utilité des radars à l'Assemblée nationale et au Sénat.

En trois jours, plus de 38 000 électeurs ont déjà alerté leur député par le biais de la pétition lancée par la Ligue de Défense des Conducteurs.

En parallèle, la pétition à Emmanuel Macron "Stop aux radars" lancée par l'association a recueilli plus de 115 000 signatures.

Avec cet amendement, un vrai débat va s'ouvrir et les députés ont enfin l'occasion

En 3 jours, 38 000 Français appellent leur député à soutenir un amendement pour stopper les dépenses dans les radars

de soutenir une politique de sécurité routière vraiment efficace. Les radars ne sauvent pas de vies, une route bien entretenue, si.

Contact :

Ligue de Défense des Conducteurs

01.43.95.40.20

contact@liguedesconducteurs.org

<http://www.liguedesconducteurs.org>

<http://www.activroute.org/>